

Hautes Alpes - Alpes Maritimes Groupe à vélo

22 août au 6 septembre 2019

Accompagné par Alain Loiseau

À partir de

3 179 \$

par pers. occ. double

16 jours | 21 repas

Inclut une réduction de 90 \$/pers.
si dépôt et paiement final fait par chèque

Prix régulier en occ. double : 3 269 \$

Hébergement semaine 1

CHEVAL BLANC, BARCELONNETTE

L'Hôtel Du Cheval Blanc est situé dans la vieille ville de Barcelonnette, à 6 km de la station de ski du Sauze et à 10 km de celle de Pra Loup. Il propose des chambres avec une salle de bains privative et une télévision ainsi qu'une connexion Wi-Fi gratuite. Le restaurant de l'établissement sert une cuisine régionale traditionnelle. L'été, vous pourrez profiter du coin repas extérieur. L'Hôtel du Cheval Blanc possède par ailleurs un garage surveillé et un parking privé gratuit. Vous pourrez faire de la randonnée à pied et à vélo dans les cols montagneux, du rafting et du kayak sur la rivière de l'Ubaye, du parapente ainsi que du ski dans les environs.



Hébergement semaine 2

HÔTEL MIRAMAR, VENCE

L'hôtel Miramar est niché au cœur de Vence, la cité d'Art de la Côte d'Azur, un site touristique réputé, conjuguant un patrimoine culturel admirable à une palette d'activités de loisirs et de balades orientées sur la nature. C'est le point de départ de superbes excursions dans l'arrière pays.

Cette ancienne maison de Maître, entourée d'un grand jardin ombragé et d'une terrasse panoramique, bénéficie d'une vue extraordinaire sur la Méditerranée et les célèbres « Baous ».

Notre havre de paix abrite 18 chambres au style résolument provençal (fresques, peintures murales), au nom évocateur de fleurs. Nos chambres sont dotées de salles de bain, toilettes, téléphone, télévision et d'une connexion Wi-Fi gratuite. Certaines bénéficient d'un balcon privé.

La piscine extérieure et la terrasse-jardin sont une invitation à la détente. Nos convives apprécient ce cadre exceptionnel pour y savourer leur petit déjeuner au soleil et ou déguster un apéritif.

Tous les services

Équipements de l'hôtel
Animaux acceptés
Bar dans l'hôtel
Bar de piscine
Bungalows
Chaises longues
Chambres non-fumeurs
Coffre-fort
Conciergerie
Enregistrement express
Parasols
PC avec accès Internet
Piscine extérieure
Réception 24 h/24
Salle de conférence
Service de chambre
Serviettes de plage
Stationnement
Terrasse
Wi-Fi dans le hall d'entrée
Wi-Fi gratuit (hall)

Équipements des chambres

Bureau
Chauffage
Internet
Salle de bain - Baignoire
Salle de bain - Douche
Sèche-cheveux
Téléphone
Télévision
Télévision satellite
Wi-Fi (chambres)
Wi-Fi (chambres)



Le forfait comprend :

- Vol aller-retour Montréal-Nice direct
- Le transport du vélo
- Les transferts
- Les hébergements
- Les déjeuners
- Les soupers la première semaine
- Les taxes
- Votre accompagnateur

Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire
- Pourboire
- Les excursions non-inscrits
- Services personnels : coiffeur, massages, médecin, etc.
- L'augmentation éventuelle des taxes et / ou du carburant s'il y a avait lieu

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 850 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.

Paiement final dû le 14 juin 2019

PASSEPORT OBLIGATOIRE VALIDE au moins 3 mois après la date de retour

CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

FRAIS D'ANNULATION

100 % non remboursable

CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé